-

DECRET N° 2005-182 DU 14 AVRIL 2005

Portant nomination des Secrétaires Généraux du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- **Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2004-394 du 13 juillet 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 avril 2005 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Sont nommées dans les fonctions de Secrétaire Général et de Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, les personnes dont les noms suivent :

- Secrétaire Général du Ministère : Monsieur Edouard André OUIN OURO

 Secrétaire Général Adjoint du Ministère

: Madame Pauline NOUGBODOHOUE

JOHNSON

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 avril 2005

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation,

Cosme SEHLIN.-

et de l'Economie,

Le Ministre des Finances

Séïdou MAMA SIKA.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MFE 4 MISD 4 AUTRES MINISTERES 19 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 02 JO 1.-